

## **01 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

-

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, tenue le mercredi **10 janvier 2024**, à 19 h, à la salle du Conseil de la MRC des Etchemins sise au 223, 2e Avenue, à Lac-Etchemin, et à laquelle sont présents les membres suivants du Conseil à l'ouverture de la séance :

Michel Bernard (Saint-Cyprien)  
Véronique Dubé (Sainte-Sabine)  
Guyda Deblois (représentant de Lac-Etchemin)  
Rachel Goupil (Saint-Camille)  
Lucie Gagnon (Saint-Louis)  
Daniel Thibault (Saint-Magloire)  
Alain Maheux (Saint-Prosper)  
Camil Cloutier (Saint-Zacharie)  
René Allen (Sainte-Aurélie)  
Christian Chabot (Sainte-Justine)  
Céline Veilleux (Saint-Benjamin)  
Serge Plante (Saint-Luc)

Et/ou est absent à cette séance:

Jean Bernier (Sainte-Rose)

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Camil Turmel, préfet.

Madame Judith Leblond, directrice générale et greffière-trésorière, agit comme secrétaire de l'assemblée. Madame Marie-Josée Fontaine, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe ainsi que madame Marijo Tanguay, adjointe administrative sont présents.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, le préfet, monsieur Camil Turmel procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**2024-01-01**

### **02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le préfet demande si des membres du Conseil souhaitent ajouter des sujets au projet d'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE SERGE  
PLANTE,  
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que présenté ci-après en laissant le point *DIVERS* ouvert :

**01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2023**
  - 03.01 - Suivi au procès-verbal**
- 04 - ADMINISTRATION / RESSOURCES HUMAINES / LÉGISLATION**
  - 04.01 - Administration**
    - 04.01.01 - Liste des comptes à payer**
    - 04.01.02 - État des encaissements et déboursés**
    - 04.01.03 - Entente - médiation culturelle - Culture pour tous - Projet Racines Plurielles**
  - 04.02 - Ressources humaines**
  - 04.03 - Législation**
  - 04.04 - DIRECTION GÉNÉRALE**
    - 04.04.01 - Informations de la directrice générale**
- 05 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- 06 - RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES**
  - 06.01 - Intervention du préfet**
  - 06.02 - Intervention des membres des comités**
- 07 - POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (PSPS)**
- 08 - AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE / URBANISME / ÉVALUATION**
- 09 - HYGIÈNE DU MILIEU / ENVIRONNEMENT**
- 10 - SÉCURITÉ PUBLIQUE (CIVILE ET INCENDIE)**
- 11 - DOSSIERS RÉGIONAUX**
- 12 - DEMANDE DON / COMMANDITE**
  - 12.01 - Groupe Espérance et Cancer - demande de commandite**
  - 12.02 - Rendez-vous de l'entrepreneuriat - SADC Bellechasse-Etchemins**
- 13 - DEMANDE D'APPUI**
- 14 - CORRESPONDANCE**
- 15 - DIVERS**
  - 15.01 - Nomination d'un maire suppléant - Municipalité de Saint-Luc**
- 16 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 17 - CLÔTURE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2024-01-02

**03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2023**

CONSIDÉRANT QU'il y a dispense de faire lecture des procès-verbaux en vertu du règlement numéro 025-89;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie du procès-verbal et que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE LUCIE GAGNON,  
ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2023 soit et est adopté et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**03.01 Suivi au procès-verbal**

-

Point d'information.

**04 - ADMINISTRATION / RESSOURCES HUMAINES /  
LÉGISLATION**

**04.01 Administration**

-

**2024-01-03**

**04.01.01 Liste des comptes à payer**

-

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RENÉ ALLEN,  
ET RÉSOLU

QUE les comptes dont copie a été remise aux membres du Conseil et totalisant 497 380,49\$ incluant la rémunération du personnel, soient adoptés; le tout tel que joint en annexe au procès-verbal de cette assemblée et versé au registre des délibérations des séances de ce Conseil, avec le certificat de disponibilité de crédits.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**04.01.02 État des encaissements et déboursés**

-

État transmis avec l'avis de convocation.

**2024-01-04**

**04.01.03 Entente - médiation culturelle - Culture pour tous -  
Projet Racines Plurielles**

-

CONSIDÉRANT QUE la MRC s'est engagée à rendre la culture accessible à tous ses citoyens dans la cadre de sa politique culturelle;

CONSIDÉRANT QUE le projet Racines plurielles de l'organisme Culture pour tous favorise la rencontre entre les citoyens déjà établis et les personnes nouvellement arrivées au Québec par le déploiement d'activités de médiation culturelle;

CONSIDÉRANT QUE les objectifs du projet sont d'assurer la participation de toutes et tous à la culture québécoise, et plus

particulièrement les personnes immigrantes, d'encourager des relations interculturelles afin que des liens forts soient créés entre les personnes immigrantes et leur nouvelle communauté et de contribuer à la lutte contre le racisme et la discrimination en favorisant un vivre-ensemble respectueux, égalitaire et inclusif;

CONSIDÉRANT la réception d'une entente de services de médiation culturelle détaillant les obligations des deux parties pour la réalisation du projet Racines plurielles dans la MRC;

CONSIDÉRANT QUE l'entente entrera en vigueur à compter de sa signature, jusqu'au 31 mars 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ALAIN MAHEUX,  
ET RÉSOLU

QUE les membres du Conseil de la MRC des Etchemins autorisent la directrice générale, madame Judith Leblond, à signer ladite entente ainsi que l'Annexe A.

QUE monsieur Ghislain Charest, chargé de projet en immigration, soit et est nommé à titre de répondant aux fins de l'application de cette entente.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### **04.02 Ressources humaines**

-

Aucun dossier

#### **04.03 Législation**

-

Aucun dossier

#### **04.04 DIRECTION GÉNÉRALE**

-

##### **04.04.01 Informations de la directrice générale**

-

#### **05 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Aucun dossier

#### **06 - RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES**

##### **06.01 Intervention du préfet**

-

Monsieur Camil Turmel a participé à plusieurs rencontres:

- Conférence de presse du Mont-Orignal

- Entrevue à Passion FM

- CADAMS

**06.02 Intervention des membres des comités**

-

Monsieur Camil Cloutier: CA AMVAP

**07 - POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS  
STRUCTURANTS (PSPS)**

Aucun dossier

**08 - AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE  
/ URBANISME / ÉVALUATION**

Aucun dossier

**09 - HYGIÈNE DU MILIEU / ENVIRONNEMENT**

Aucun dossier

**10 - SÉCURITÉ PUBLIQUE (CIVILE ET INCENDIE)**

Aucun dossier

**11 - DOSSIERS RÉGIONAUX**

Aucun dossier

**12 - DEMANDE DON / COMMANDITE**

**2024-01-05**

**12.01 Groupe Espérance et Cancer - demande de  
commandite**

CONSIDÉRANT la demande d'appui du Groupe Espérance et  
Cancer pour l'achat de billets de sa loterie annuelle;

CONSIDÉRANT l'importance de la mission du Groupe Espérance  
et Cancer pour les personnes atteintes de cancer et à leurs  
proches aidants;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CHRISTIAN  
CHABOT,  
ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins autorise l'achat de  
deux paires de carnets de billets au coût de 600 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**2024-01-06**

**12.02 Rendez-vous de l'entrepreneuriat - SADC  
Bellechasse-Etchemins**

CONSIDÉRANT la demande de participation (implication  
financière et technique) dans le cadre de la 7e édition du Rendez-

vous de l'entrepreneuriat Bellechasse-Etchemins qui aura lieu au Mont Orignal au mois d'octobre 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DANIEL THIBAULT,  
ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins autorise l'octroi d'une somme de 1 000,00 \$ à titre de participation à cet événement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**13 - DEMANDE D'APPUI**

Aucune demande

**14 - CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance

**15 - DIVERS**

**15.01 Nomination d'un maire suppléant - Municipalité de Saint-Luc**

Dépôt de la résolution

**16 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

2024-01-07

**17 - CLÔTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ALAIN MAHEUX,  
ET RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 19h18.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

CAMIL TURMEL  
PRÉFET

---

JUDITH LEBLOND  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET  
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE